

Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°6 Juin 2007



Editorial

Je suis heureuse de vous présenter le premier article d'une série sur l'organisation des services forestiers des pays méditerranéens. Nous avons collectivement pensé qu'il était intéressant de découvrir comment les Etats voisins, tout autour du bassin méditerranéen, qui partagent souvent des problématiques similaires, structurent la gestion de leurs espaces naturels terrestres et forestiers. N'est-ce pas cela, aussi, le partage de connaissances ? J'espère que cette série d'articles sera longue et que vous serez nombreux à y participer en proposant à l'AIFM vos propres articles sur vos pays respectifs.

C'est encore dans le but de faciliter la circulation d'informations entre les acteurs forestiers méditerranéens que l'AIFM vous présente dans ce numéro deux nouveaux services, qu'elle vient de mettre en place et qui devraient en dynamiser le réseau. Je souhaite un grand succès à cette initiative, qui démontre une fois de plus la détermination de l'Association à toujours se doter d'outils plus efficaces.

La place réservée à cet éditorial ne me permet malheureusement pas de profiter de ce numéro, dans lequel on parle de la gestion forestière en Italie, pour vous apporter quelques chiffres supplémentaires pour donner une vision panoramique de mon pays et expliquer des décisions de politiques de gestion du territoire.

Je souhaite rappeler que désormais il faut prendre en compte les changements climatiques et réactualiser profondément l'actuelle philosophie d'organisation-gestion des surfaces forestières – et en particulier des espaces protégés – non seulement en Italie mais aussi partout ailleurs ; car le modèle généralement appliqué a été conçu pour un monde bénéficiant d'un climat stable !

Pour ma part, je crois profondément que les mutations climatiques exigent, en revanche, une augmentation de la superficie destinée aux parcs et aux forêts, disposés en réseau et parfaitement interconnectés, parce que la redistribution spatiale des espèces et des écosystèmes ne se produira pas instantanément ni simultanément, et les réactions de l'adaptation dépendront de nombreuses caractéristiques biologiques.

Beti Piotta

Administratrice de l'AIFM

Sommaire

Editorial	1
Ca bouge à l'AIFM !	2
Adhésion et abonnement	2
Etat de l'organisation forestière en Italie	3
Nouveaux services aux adhérents	5
Deux nouveaux administrateurs	6
Zoom sur...	7
L'agenda des manifestations	8

Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :
Louis Amandier
Rédaction : Jean Bonnier,
Charlotte Courtin-Ordner, Denys Poulet
Assistante : Gaëlle Fossoy

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62
email : info@aifm.org
<http://www.aifm.org>
14, rue Louis Astouin
13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €
Abonnement : 3,50 €

Les articles s'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : 26 février 2007
ISSN : 1990-4339
Commission paritaire : 0708 G 88420
Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

Dernièrement, l'AIFM a participé à...

Solsona (Espagne)
les 27-28 novembre 2006

Jean-Paul Chassany, membre de l'AIFM, a représenté l'association à la réunion annuelle du programme Medforex (Mediterranean forest externalities), qui s'est déroulée sous l'égide de l'EFI.*

Monaco
les 29-30 mars 2007

Mohamed Larbi Chakroun, président de l'AIFM, a participé à l'atelier régional du Plan bleu "Energie et développement durable en Méditerranée".*

Lisbonne (Portugal)
les 4 et 5 mai 2007

L'AIFM a tenu sa 12^e assemblée générale le 4 mai dans les locaux de l'Institut supérieur agronomique du Portugal, et son conseil d'administration s'est réuni le 5.

Kénitra (Maroc)
les 17-18 mai 2007

Omar Mhirit, administrateur, a participé aux deuxièmes assises de la recherche forestière sur le thème de la réhabilitation des forêts de chêne-liège.*

Istanbul (Turquie)
les 30-31 mai 2007

Mohamed Larbi Chakroun a participé à la 12^e réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable.*

Rome (Italie)
le 4 juin 2007

L'AIFM a organisé la réunion du comité de pilotage du projet d'échanges techniques pour l'élaboration des politiques de gestion forestière dans les espaces naturels protégés méditerranéens.

* Un compte rendu est disponible pour les adhérents sur le site www.aifm.org ou sur demande au secrétariat de l'AIFM

Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

<input type="checkbox"/> Cotisation pour les personnes physiques (15 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 17 €	Je souhaite recevoir mon courrier : <input type="checkbox"/> en français <input type="checkbox"/> en anglais <input type="checkbox"/> par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)
<input type="checkbox"/> Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 52 €	Je règle ma cotisation : <input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir une facture <input type="checkbox"/> par mandat international net de frais de change et de transfert sur le compte HSBC Marseille n°30056 0019401945406464 60 <input type="checkbox"/> par chèque (à joindre à ce bulletin), seulement pour les comptes domiciliés en France <input type="checkbox"/> par carte bancaire, (sauf American Express) Numéro : _____ Date d'expiration : ____ / ____ Trois derniers chiffres au dos de votre carte : _____ <input type="checkbox"/> Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation
<input type="checkbox"/> Cotisation seule pour les personnes physiques : 15 €	E-mail professionnel / personnel (préciser):
<input type="checkbox"/> Cotisation seule pour les personnes morales : 50 €	Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) :
<input type="checkbox"/> Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : 3,5 €	Pays :
<input type="checkbox"/> Dons, soutien : €	Téléphone (avec indicatif du pays) :
TOTAL : €	Fax (avec indicatif du pays) :
Nom :	
Prénom :	
Nationalité :	

Etat de l'organisation forestière en Italie

Le cadre de l'organisation forestière italienne a été sérieusement modifié suite au processus de régionalisation engagé par l'Etat italien au cours de ces trente dernières années, dans le respect des dispositions de sa Constitution.

L'organisation forestière italienne fut fondée dès la fin des années 1970 à partir d'une Direction générale du Ministère de l'agriculture et des forêts, dont dépendait le Corps des agents forestiers de l'Etat (*Corpo Forestale dello Stato* (CFS)). Cette organisation était alors résolument centralisatrice, selon les modèles de l'organisation en Europe centrale. Grâce à la distribution des Commandements de Station du CFS, cet organe était très présent sur le territoire et garantissait chaque type d'opération et de contrôle des activités forestières.

En application du décret du Président de la République 616/1976 et de mesures ultérieures, le secteur de l'agriculture et des forêts a été ensuite transféré aux Régions, institutions créées récemment et qui, dans les premières années, ont continué à faire appel au CFS.

La diversification et la mise en oeuvre ultérieures des politiques forestières au niveau régional, dans la première moitié des années 1980, ont apporté des changements importants dans l'organisation de ce secteur :

✓ De nombreuses régions, surtout au sud, ont continué de faire appel au CFS pour toutes les opérations, y compris celles qui relevaient de

la compétence purement régionale.

✓ Dans d'autres cas, les Régions ont préféré se doter de structures techniques et administratives *ad hoc* pour gérer les compétences du secteur.

✓ Dans d'autres cas encore, des formes ultérieures de décentralisation des fonctions ont été mises en oeuvre, en attribuant des compétences, des fonctions et des rôles dans le secteur des services et des activités forestières au niveau des institutions locales (aux Communautés montagnardes – *Comunità montane* – notamment, mais aussi aux Parcs et Provinces).

Un peu plus de vingt années

d'activités régionales ont désormais consolidé les expériences et les structures constituées, et il est raisonnablement possible d'observer une grande pluralité de modèles organisationnels et opérationnels très diversifiés.

En outre, un lien étroit s'est créé ces dernières années entre environnement et forêts, tant dans le domaine des politiques forestières spécifiques que dans le domaine des politiques agro-environnementales et relatives, en particulier, au problème des zones protégées. Ce nouveau lien a déterminé, dans de nombreux contextes régionaux, le transfert de la question forestière du contexte tra-

Abbaye de San Pietro in Valle (Italie) - Crédit photo : Cyrille Naudy





Statue de la louve romaine allaitant Romulus et Remus

Crédit photo : Denys Poulet

ditionnel des politiques agricoles à celui des politiques territoriales et environnementales.

Le cadre réglementaire national, dont le point fort reste la loi sur les forêts n°3267 de 1923, s'est enrichi ces dernières années de trois actes d'orientation fondamentaux qui servent de règlements cadre aux Régions pour l'organisation de leurs politiques et de leurs actes législatifs. [...]

La configuration finale de l'organisation forestière italienne résulte donc en une grande variété de modèles, comparable au nombre de Régions du pays.

On peut résumer ainsi les différents niveaux de compétences et les rôles actuellement attribués aux différents niveaux institutionnels :

✓ Le Ministère des politiques agricoles et forestières, dont dépend la Direction générale de l'économie montagnarde et des forêts, est chargé des orientations générales de la politique nationale forestière, de la coordination des activités régionales et des rapports avec l'Union européenne, des activités à l'échelon national de lutte contre les incendies de forêts, et de la mise en œuvre de projets spécifiques d'im-

portance nationale (comme l'inventaire forestier national et du carbone, par exemple).

✓ Les Régions sont chargées du cadre de développement des politiques forestières nationales, de la promulgation des règlements forestiers spécifiques, de l'exploitation des activités et des compétences du secteur (programmation, financements, autorisations, etc.).

✓ Certaines Régions ont un statut spécial : la Vallée d'Aoste et le Trentin Haut Adige, avec les Provinces autonomes de Trente et Bolzano ; le Frioul-Vénétie, Julienne ; la Sicile et la Sardaigne. Leur structure organisationnelle est similaire à celle du niveau national, avec une forte centralisation à travers l'utilisation du Corps Forestier Régional, un organe qui a été créé par ces mêmes Régions.

✓ Certaines Régions à statut ordinaire continuent d'utiliser le CFS pour leurs fonctions, moyennant des conventions spécifiques entre ces Régions et le Ministère.

✓ D'autres Régions ont créé leurs propres services techniques, qui oeuvrent directement.

✓ D'autres Régions encore exercent, avec leurs services, une fonction de programmation, de coordination et de contrôle des activités, tandis qu'elles ont transféré les acti-

tivités opérationnelles au niveau local, c'est-à-dire aux Communautés montagnardes, Provinces, Parcs ou Consortiums forestiers.

A la lumière de tout ceci, on peut actuellement observer que :

✓ La diversité de politiques et d'organisations n'a pas toujours facilité (et ne facilite toujours pas) la mise en œuvre et la réalisation d'actions pour lesquelles il est nécessaire d'avoir une vision et une stratégie supranationales et non nationales.

✓ Bien que le processus de transfert aux niveaux régional et local ait été lent et non dénué d'erreurs, il a joué un rôle déterminant dans l'amélioration du professionnalisme et l'accroissement de l'emploi dans le secteur spécialisé. Ce transfert a en effet permis une valorisation des idées plus grande et de meilleure qualité, des apports et des initiatives divers, et a ainsi permis au secteur de renforcer sa culture forestière.

✓ Il reste la nécessité structurelle de moments de confrontation politique et technique entre le niveau national et régional et entre les régions. C'est à cette nécessité que veulent répondre la confrontation institutionnelle dans le cadre de la Concertation Etat - Régions et quelques initiatives volontaristes comme l'ANARF (Association de régions et organismes régionaux du secteur forestier) ou BIO-FORV (Groupe de travail interrégional sur la biodiversité et les pépinières forestières).

Ettore Bonalberti

Directeur de l'ERSAF (structure régionale de l'agriculture et des forêts de la Région Lombardie)

ettore_bonalberti@Regione.Lombardia.it

Enrico Calvo - Responsable du département du territoire rural et des forêts de l'ERSAF - enrico.calvo@ersaf.lombardia.it

De nouveaux services aux adhérents sur le site Internet www.aifm.org

L'AIFM vient de mettre en place, pour vous, deux tout nouveaux services.

Si vous êtes membre de l'Association, le site Internet www.aifm.org vous offre désormais un accès direct vers un annuaire et le calendrier des activités de l'AIFM.

L'annuaire

Cet outil vous permet de consulter le profil de toutes les personnes qui ont adhéré au moins une fois à l'AIFM, avec leurs coordonnées et leurs domaines d'activités.

A tout moment, vous pouvez maintenant consulter cette base de données qui pourra vous être précieuse pour contacter des partenaires potentiels de projets ou des personnes de référence dans vos recherches.

Cet annuaire, en ligne, vous permet de chercher vous-même les contacts qui vous intéressent. Vous gagnez ainsi du temps et en autonomie !

Le calendrier

Le calendrier de l'AIFM vous permet maintenant de visualiser rapidement les activités externes de l'Association. Y figurent les manifestations organisées par l'AIFM, mais aussi les événements et réunions extérieurs auxquels elle participe.

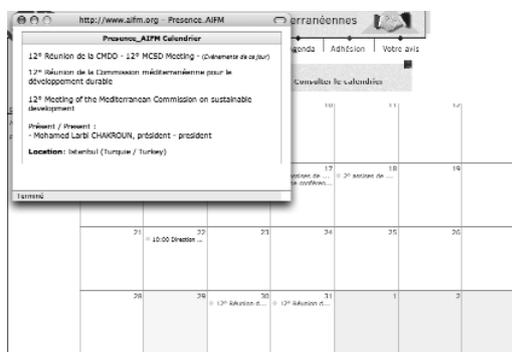
Ces deux services ont été créés pour les adhérents de l'AIFM. Si vous n'êtes pas adhérent, vous pouvez toutefois les consulter gratuitement jusqu'au **30 juillet 2007**. Après cette date, la version d'essai sera désactivée et seuls les adhérents de l'année en cours continueront de bénéficier de l'annuaire et du calendrier.*

Pour découvrir ces services en ligne, jusqu'au 30 juillet, il vous suffit de vous connecter sur www.aifm.org, de cliquer sur "Espace adhérent" (en haut à gauche de votre écran) et de vous enregistrer avec les données suivantes :

- ✓ membre : test
- ✓ code d'accès : 00000

Procédez ensuite à votre recherche de personne en vous laissant guider par le formulaire ou cliquez sur la page du calendrier.

Le calendrier en ligne



Une fiche de l'annuaire en ligne

N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions, en nous écrivant à info@aifm.org ou directement depuis le site Internet.

Bonne visite !

* Si vous ne l'êtes pas déjà, vous pouvez devenir adhérent de l'AIFM à tout moment de l'année en contactant le secrétariat exécutif (voir les coordonnées en page de couverture), ou en nous retournant le bulletin de la page 2.

Election de deux nouveaux administrateurs

12^e assemblée générale de l'AIFM

Le 4 mai 2007, l'AIFM a tenu sa 12^e assemblée générale à l'Institut supérieur agronomique de Lisbonne (Portugal).

Chaque année, l'assemblée générale est ouverte à tous les adhérents. Le président y présente le rapport moral et le rapport financier de l'année précédente, le programme de travail en cours et répond aux questions de l'assistance.

En 2007, les adhérents ont voté pour renouveler une partie des administrateurs de l'AIFM. Patrizia Tartarino et Jean de Montgolfier ont été élus, et Turgut Celikkol et Mohamed Larbi Chakroun ont été réélus. Le président a, par ailleurs, tenu à remercier chaleureusement pour leur implication Cristina Montiel Molina et Amar Madoui, dont les mandats d'administrateurs se sont terminés.

Le compte rendu complet de cette assemblée générale sera bientôt disponible en ligne sur le site www.aifm.org

Patrizia Tartarino est italienne, enseignante universitaire et chercheuse dans les domaines de l'aménagement forestier et de la sylviculture des forêts méditerranéennes, au sein du département des sciences des productions végétales à l'Université de Bari (Italie). Adhérente depuis 1997, année de création de l'AIFM, elle en est l'un des plus anciens membres.

Patrizia Tartarino s'est impliquée plusieurs fois sur des projets internationaux de coopération de l'AIFM. Le dernier en date, dénommé Balkforme, porte sur la reconstruction du couvert forestier de la côte méditerranéenne des pays balkaniques et de l'Albanie, pays avec lequel P. Tartarino entretient de bons rapports professionnels.

Vous pouvez la contacter en italien, français ou anglais à : patrizia.tartarino@agr.uniba.it

Jean de Montgolfier est adhérent de l'AIFM depuis sa création. Français, il est poly-

technicien et ingénieur en chef du Génie rural, des eaux et des forêts.

Il a longtemps été chercheur à la division forêt méditerranéenne du Cemagref d'Aix-en-Provence (France). Il est actuellement enseignant-chercheur à l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg, rattachée à l'université de Strasbourg. Il est très impliqué, comme expert et comme membre du bureau, dans les actions du Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée.

Il a principalement travaillé sur l'économie des ressources naturelles et sur la gestion durable des territoires ruraux et forestiers. Il a notamment publié : *Les espaces boisés méditerranéens, situation et perspectives* (ed. Economica, 2002).

Pour contacter Jean de Montgolfier, écrivez-lui en français ou en anglais à : jean@montgolfier.info



Des participants au conseil d'administration de l'AIFM du 5 mai 2007 à Lisbonne
De gauche à droite : C. Bifulco, A. Khaldi, H. Kouki, J. de Montgolfier, L. Amandier, ML. Chakroun, JP. Hétier, A. Madoui, J. Bonnier, F. Castro Rego. Crédit photo : Ch. Courtin-Ordner

Zoom sur...

... **Balkforme**

L'AIFM vient de soumettre à la Commission européenne une proposition de projet sur la reconstitution et la reconstruction du couvert forestier en Albanie et sur la côte méditerranéenne des pays balkaniques.

Ce projet, baptisé Balkforme, a été élaboré en collaboration avec l'Université de Bari (Italie), l'Université d'agriculture de Tirana, l'Académie des sciences de Tirana (Albanie) et l'Institut agronomique méditerranéen de Chania (Crète, Grèce).

Il a été proposé dans le cadre du 7^e programme cadre de recherche développement.

Nous connaissons les résultats de la sélection en septembre 2007 et vous informerons des suites éventuelles du projet.

... un projet sur le chêne-liège en perspective

La DGRF (Direction générale des ressources forestières du Portugal) et l'AIFM viennent d'amorcer un travail en commun pour préparer un prochain projet de coopération territoriale sur le chêne-liège dans l'espace Med.

L'AIFM est chargée de mon-

ter ce projet, qui devrait être soumis au prochain appel à projets européen, prévu pour le dernier trimestre 2007. Outre ce projet de coopération, des travaux internationaux de recherche pourront être mis en place en parallèle, suite aux décisions prises lors du séminaire d'Evora (Portugal) sur la

"vitalité des peuplements de chêne-liège et chênes verts" (25-27 oct. 2006).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés plus largement du projet après la phase de préparation, et du résultat de la sélection des projets.

... un(e) nouvel(le) adhérent(e)

Chaque numéro, Nouvelles des forêts méditerranéennes vous présente un(e) nouvel(le) adhérent(e)

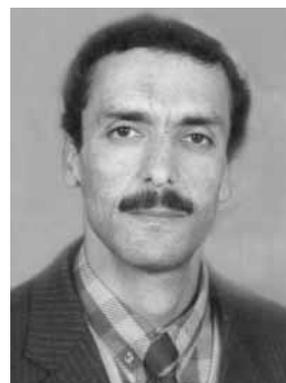
Rachid Tarik Bouhraoua est enseignant-chercheur au sein du département de foresterie de la faculté des sciences, de l'Université Abou-Bekr Belkaid de Tlemcen, en Algérie.

Docteur en foresterie, spécialiste de la zoologie forestière, il participe à différents projets de recherche, dont l'un porte sur le diagnostic sanitaire, l'inventaire et la bioécologie des xylophages du chêne-liège et les perspectives de revalorisation du liège.

R.T. Bouhraoua est par ailleurs président du comité d'organisation du groupe de travail "Protection intégrée des forêts de chênes", de l'Organisation internationale de lutte biologique. Il a co-écrit avec C. Villemant le chapitre "Mécanismes généraux de l'altération sanitaire des peuplements du chêne-liège de l'Algérie nord occidentale" du bulletin collectif de ce groupe de travail, publié en 2005.

R.T. Bourhaoua est à l'initiative de la prochaine réunion du

groupe de travail "Protection intégrée des forêts de chênes", qui aura lieu à Tlemcen du 22 au 25 octobre 2007.



Les forêts méditerranéennes, on en parle !

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web (www.aifm.org).
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !

Formation sur le thème "Protéger ses terres contre les inondations et les valoriser par des plantations forestières"

Le 4 juillet 2007 - St Gervais, Gard (France)

Contact : CRPF Languedoc-Roussillon, antenne Gard

Tél. : +33 4 66 60 92 93

e-mail : gard@crpf.fr

Contact : Marc Palahi

Tél : +34 93 268 77 00

Fax : +34 93 268 37 68

e-mail : marc.palahi@ctfc.es

2^e congrès forestier catalan

Du 26 au 28 septembre 2007 - Tarragona (Espagne)

Contact : CTFC

e-mail : secretaria@congresforestalcatala.cat

Site web : www.congresforestalcatala.cat/esp/

Séminaire scientifique sur la modélisation, l'évaluation et la gestion des écosystèmes forestiers méditerranéens pour les biens et services non ligneux

Du 26 au 27 octobre 2007 - Palencia (Espagne)

Contact : Marc Palahi

Tél : +34 93 268 77 00

Fax : +34 93 268 37 68

e-mail : marc.palahi@ctfc.es

Séminaire de clôture du projet Pastomed 1 "Connaissance et reconnaissance des rôles du pastoralisme dans le développement durable des territoires ruraux méditerranéens"

Le 2 octobre 2007 - Marseille (France)

Contact : Chantal Marc

Tél : +33 8 70 29 62 45

e-mail : eveva@free.fr

Site web : www.pastomed.org

Journée de travail sur la coopération transfrontalière pour l'extinction des grands incendies entre l'Espagne et le Portugal

Du 27 au 28 octobre 2007 - Salamanque (Espagne)

Contact : Profor, +34 983 362 847

e-mail : jornadagif@proforcyl.org

5^e rencontre du groupe de travail sur la "protection intégrée des forêts à Quercus sp."

Du 22 au 25 octobre 2007 - Tlemcen (Algérie)

Contact en Algérie : Rachid Tark Bouhraoua de l'Institut de foresterie de Tlemcen

Fax : +213 43 204330

e-mail : rtbouhraoua@yahoo.fr

Contact au Portugal : Edmundo Sousa - Station de recherche forestière nationale du Portugal

Fax : + 351 214463702

e-mail : edmundo.sousa@efn.com.pt

Journées "Changements climatiques et forêt méditerranéenne"

Du 8 au 9 novembre 2007 - Marseille (France)

Tél : +33 (0)4 91 56 06 91

e-mail : contact@foret-mediterranee.org

Premier colloque euromaghrébin sur les bois méditerranéens, sur le thème de la caractérisation et la valorisation technologique des bois résineux méditerranéens

Du 30 mars au 2 avril 2008 - Boumerdès (Algérie)

Contact 1 : Pr. A. Zerizer au +213 (0)2481 8270

e-mail : zerizer_ab@yahoo.fr

Contact 2 : Pr. R. Marchal au +33 (0)3 85 59 53 27

e-mail : remy.marchal@cluny.ensam.fr

Sites web : www.univ-boumerdes.dz et www.cluny.ensam.fr

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :

